

Avis n° 1 : Signalements déposés sur les registres dématérialisés

Nous avons déjà abordé plusieurs fois la question des registres dématérialisés dont les personnels se sont emparés, ce qui implique une procédure de suivi.

A ce jour il importe de constater toutefois que pour différentes raisons les réponses, quand elles existent, ne sont pas à la hauteur des attentes des collègues. Au quotidien, aucun moyen humain et matériel supplémentaires n'ont été alloués pour permettre une amélioration des conditions de travail des agent.es.

Après deux ans de pandémie, les moyens de protection individuelle sont absents : masques, capteurs de CO2.

Après deux ans de pandémie, la communication avec les personnels est toujours improvisée et injonctive.

Le CHSCT du Jura demande donc, dans une logique de prévention des risques psychosociaux, que suite aux nombreuses fiches SST relatant l'état d'épuisement et le mépris ressenti :

- L'administration départementale s'engage à rompre avec la méthode brutale de communication et de management du ministère.
- L'administration apporte une réponse dans les délais les plus brefs à tous les collègues.
- L'administration fasse remonter au ministère les besoins de moyens matériels et humains à la hauteur des réels besoins afin que chaque personnel soit en capacité de faire son travail sereinement et en sécurité.